



Discours d'accueil institutionnel
Des élèves surveillants de la 193ème promotion
le 6 avril 2017

Mesdames et Messieurs les élèves surveillants,

En tant que directrice de l'ENAP je suis très heureuse de vous accueillir ce soir sur la place d'honneur de l'école.

Je suis accompagnée de M.MAYOL, directeur adjoint, Mme PERROT, directrice de la formation, M.JONARD, adjoint à la chef de l'unité des surveillants et les membres du comité de direction.

Pour cet accueil, vos coordinateurs de groupes disponibles sont présents, ainsi que d'autres personnels de l'école qui ont voulu vous souhaiter la bienvenue.

Nous tenons à vous féliciter pour la réussite à ce concours. Nous voulons aussi vous encourager dans votre formation, et vous souhaiter de trouver dans votre futur métier un épanouissement professionnel à la hauteur de vos futures responsabilités et des enjeux qui reposent sur vous.

Les différents publics en formation sont représentés également, par des stagiaires directeurs des services pénitentiaires, des élèves Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, des stagiaires moniteurs de sport, des stagiaires formateurs et responsables de formation, des auditeurs de la classe préparatoire intégrée, mais aussi des personnels venus en formation continue.

Vous êtes ainsi accueillis par les personnels, professionnels déjà aguerris, et par de jeunes collègues en formation, de tous corps et grades. Ce vivier de ressources est le reflet de votre futur entourage professionnel, votre future hiérarchie et vos futurs collègues des SPIP.

Tous chargés d'une **même mission** : contribuer à l'insertion ou la réinsertion des personnes détenues, contribuer à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Et tous animés des **mêmes valeurs**, résidant dans la juste et loyale exécution des décisions de justice et dans le respect des personnes et de la règle de droit.

Vous êtes 780 élèves dans la 193^{ème} promotion ; la plus grosse jamais accueillie, l'an dernier, comptait 880 élèves. Notre administration recrute massivement, sur les 10 années à venir. Vos futurs collègues vous attendent impatiemment, pour renforcer les troupes, en nombre mais aussi en enthousiasme, en force de l'engagement, en énergie, en fierté.

Pendant votre formation vous allez alterner des temps entre l'école et les stages en établissements pénitentiaires : ces apprentissages seront complémentaires, construits autour de connaissances théoriques, illustrées concrètement, parfois accompagnées de mise en pratique et de simulation.

Les formateurs de l'école et des lieux de stage, ainsi que vos coordinateurs, vous aideront à comprendre ce milieu carcéral si particulier, à comprendre en quoi consiste l'emprisonnement, comment les personnes détenues nous arrivent très abimées par la vie, par leurs excès, par leurs vulnérabilités, par leurs problèmes de santé divers, et comment nous devons veiller sur elles, malgré tout, coûte que coûte, sans rajouter aux souffrances et aux humiliations de l'enfermement.

Vous comprendrez la responsabilité qui pèse sur vous, vous qui venez de revêtir l'uniforme pénitentiaire.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs groupes, j'aime ce moment inédit dans votre carrière, où vous passez de l'état d'une personne civile à celui de la surveillante ou du surveillant en uniforme. Vous vous transformez, physiquement ; vous enveloppez progressivement votre corps, votre personne, de notre mission de service public, de nos obligations de fonctionnaire, de notre rôle de personnel pénitentiaire, de vos fonctions de surveillants pénitentiaires.

Vous ne pouvez plus être les mêmes une fois cet uniforme endossé : il s'accompagne du respect dû à nos valeurs républicaines. Les notions de base pratico-pratiques qui vous ont été dispensées dès votre sortie du gymnase en uniforme sont les premières fondations de votre nouvelle identité professionnelle. Vous devez les respecter avec fierté. L'uniforme doit vous redresser, vous faire lever la tête, vous grandir.

Certains m'ont dit, à chaud, leur émotion de ces premiers pas, cette mutation d'un statut à un autre, sous l'uniforme: gardez bien en vous ces sentiments, n'oubliez pas cette fierté, c'est elle qui vous tiendra lors des moments difficiles, elle qui vous rappellera le sens de votre travail, elle qui vous guidera pour donner toujours le bon exemple.

Vous allez faire un métier de la relation humaine, y compris dans les moments de tension, y compris quand exceptionnellement il faudra faire usage de la force. Plus vous serez correct, mesuré, humain, plus les détenus le sauront, s'en rappelleront et en parleront entre eux.

L'autoritarisme ne marche pas en détention, j'y ai travaillé 20 ans et j'ai vu à quel point ces agents-là se trompent. En revanche être respectueux, des autres, tous les autres, collègues, hiérarchie, partenaires, personnes détenues et leurs familles, c'est se montrer respectables et du coup être respectés.

Dès maintenant vous devez instaurer des attitudes professionnelles exemplaires, c'est votre exemple qui devra avoir une influence positive et susciter le respect des personnes dont vous aurez la charge.

L'administration pénitentiaire est dotée d'un code de déontologie, car elle est le dernier bastion du respect de la dignité et des droits de l'homme. Vous apprendrez le contenu de ce code.

Son article 17 édicte que « le personnel de l'administration pénitentiaire doit en toute circonstance se conduire et accomplir ses missions de telle manière

que son exemple ait une influence positive sur les personnes dont il a la charge et suscite leur respect ».

A l'ENAP cela signifie que tous les personnels, élèves et stagiaires de l'école doivent :

1. Se saluer sur le campus : nous devons tous nous dire bonjour, pour nous considérer, nous regarder, c'est déjà le début d'un respect mutuel. J'y tiens particulièrement. Croisez vos regards, interpellez celui qui ne le ferait pas, qu'il soit élève, personnel, extérieur, vous lui apprendrez le respect et commencerez à vous positionner.
2. Nous devons exclure tous propos injurieux, vulgaires, sexistes, racistes, homophobes ou concernant la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, ou encore relevant des opinions politiques, syndicales, philosophiques, religieuses.
3. Nous devons appliquer le devoir mutuel de respect, d'aide et d'assistance (art 11) : en s'interdisant tout jugement de valeur sur un collègue, en s'appliquant à soutenir ses collègues, en travaillant ensemble pour la réussite de tous, en respectant le travail de l'autre et plus particulièrement en respectant le silence en salle de cours et surtout en amphithéâtre, en respectant aussi le repos des collègues dans les bâtiments d'hébergements. Je vous rappelle l'interdiction de consommer de l'alcool sur le campus et dans les hébergements, et évidemment tout produit illicite, mais aussi de rentrer ivres, ou après avoir consommé des produits illicites. Ainsi que l'interdiction de fumer dans les halls des bâtiments.
4. Nous devons respecter l'obligation de loyauté en s'interdisant les critiques envers l'institution, en particulier sur les réseaux sociaux (art 7) ; mais aussi en exécutant loyalement les ordres

donnés par la hiérarchie (art 22), et **à l'école la hiérarchie ce sont tous les personnels de l'école.**

5. Nous devons respecter les horaires des cours, respecter les locaux, respecter le matériel.
6. Et enfin respecter l'obligation d'agir pour faire respecter le code de déontologie (art 13) : chacun est responsable, de sa place, et doit interrompre des agissements interdits puis rendre compte à la hiérarchie. Il ne faut pas croire que la responsabilité collective pèse sur les autres : elle pèse sur chacun de vous et de nous.

Le non-respect de ces obligations doit entraîner un signalement immédiat, afin que la réaction de la direction soit elle aussi immédiate, passant par l'application de retenue de 30^{ème} du salaire pour service non fait ou mal fait, voire l'exclusion des hébergements, ou encore la suspension immédiate de la formation et des suites disciplinaires.

Nous ne pouvons pas nous permettre de garder en nos rangs des personnes qui saliront l'image de l'ensemble. Et à l'école nous devons être porteurs avec vous de l'évolution positive de nos détentions, du souffle nouveau qui doit venir raviver la motivation des collègues parfois dépités. Cet espoir de rebond repose sur vous et donc sur nous pour vous y préparer.

J'ai un profond respect pour les personnels de surveillance, tant je mesure les qualités remarquables, parfois hors du commun qu'ils doivent développer : une patience à toute épreuve, du sang froid, de l'attention, une autorité bienveillante tout en gardant la bonne distance, des capacités d'observation hors norme qui s'acquièrent au fil des années, avec une vision et une ouïe très aiguës, du dynamisme, de l'initiative, la capacité à décider dans un contexte complexe.

Vous rejoignez nos rangs, vous aspirez à être membres de la troisième force de sécurité: si vous voulez être regardés, reconnus et admirés, alors soyez admirables, portez fièrement votre uniforme et montrez-vous dignes de la confiance que nous vous faisons.

Je vous souhaite pleine réussite pour ces 8 mois de formation, avec l'objectif de vous amener tous à son terme.

Les directeurs stagiaires de la 45ème promotion vont chanter pour vous le chant l'Enapienne, qui a été écrit par les élèves directeurs, lieutenants et surveillants à l'occasion du défilé de l'administration pénitentiaire sur les Champs Elysées le 14/07/2017.

Appréciez cet accueil que les directeurs vous font, pour vous souhaiter la bienvenue dans notre administration.

Merci à vous